

LES CIRKOPATHES

initiations - animations - spectacles

Association loi 1901 - SIRET : 811 256 304 00015

✉ 121 rue Terre de Vannes, 29300 Quimperlé

@ contact@lescirkopathes.fr - ☎ 06.17.40.03.37

f /lescirkopathes - 🌐 www.lescirkopathes.fr



Fiche de poste : Animatrice(teur) Arts du Cirque

L'association *Les Cirkopathes* à Quimperlé recrute un(e) Animateur(trice) Arts du Cirque.

Présentation de la structure

Depuis 10 ans, notre association loi 1901 rayonne sur le territoire de Quimperlé Communauté jusqu'à Concarneau Cornouaille Agglomération à l'ouest et Lorient Agglomération à l'est.

Son credo : **le cirque pour tous et par tous**. Nous voulons permettre à ses membres de s'initier aux arts du cirque, de s'entraîner, de créer des spectacles, de développer des projets et conduire des actions en lien direct ou indirect avec le cirque. Nous considérons les arts du cirque comme un art populaire, accessible à tous, peu importe l'âge, le sexe, les capacités physiques et mentales ou l'origine sociale. Nos activités excluent la compétition et mettent en avant la coopération, l'entraide et le respect de l'autre.

L'association est principalement portée par des circassiens amateurs, les parents des élèves ainsi que 3 enseignants/artistes professionnels qui assurent les activités liées à l'école de cirque en tant que salariés.

Elle propose des cours hebdomadaires sur les périodes scolaires, des stages pendant les vacances scolaires et certains week-ends, des ateliers cirque dans les écoles et des animations d'ateliers cirque ou parades sur différents événements. Elle compte environ 150 élèves de 3 à 64 ans dans les ateliers réguliers et autour de 300 adhérents en tout.

La plupart des cours ont lieu dans le gymnase de l'école Jean Guéhenno à Quimperlé, nous proposons également des créneaux au gymnase de l'école Saint Maudet à Clohars Carnoët. Le volet itinérant de l'école de cirque a vocation d'être élargi. Puis, dans 2 ans, nous disposerons de créneaux supplémentaires dans un nouveau gymnase avec une partie spécialement aménagée pour la pratique des arts du cirque.

Activités de la personne recrutée

Positionnement : sous l'autorité du bureau, sous la responsabilité de la coordinatrice-animatrice. Ce recrutement a pour but de compléter une équipe de 2 salariés permanents.

- Élaborer, animer et évaluer des séances, des ateliers, des stages et des cycles d'apprentissage cohérents dans le cadre de la découverte, l'initiation et/ou le perfectionnement aux arts du cirque dans l'ensemble des disciplines circassiennes (acrobatie, aériens, équilibre sur objet, jonglerie, jeu d'acteur) et pour tout public (enfants, adolescents et adultes)

- Accompagner les élèves à la création de numéros ou de spectacles collectifs.
- Préparer et encadrer des stages de découverte et d'initiation pendant les vacances scolaires.
- Encadrer des ateliers d'initiation en milieu scolaire/périscolaire et pour un public spécifique.
- Manipuler et installer les agrès dans le cadre des préconisations en matière de sécurité.
- Aide ponctuelle à la gestion administrative de l'association.

Compétences requises :

- Autonomie, gestion d'un groupe d'enfants, capacité à préparer seul(e) ou en équipe des séances pédagogiques de cirque sur des projets plus ou moins longs.
- Être dynamique, capacité à prendre des initiatives.
- Capacité à effectuer des tâches d'entretien.
- Être intéressé(e) par un travail éducatif, technique et artistique avec les élèves.
- Désir et capacité de travailler en équipe.
- La maîtrise d'une discipline de spécialité parmi jonglerie, mât chinois, hula hoop ou roue Cyr sera appréciée

Qualification :

- Titulaire d'un BIAC/TIAC, BPJEPS, Formation Pédagogique (ECBru) ou d'un DE ou attestant d'une expérience pour un poste similaire (accompagnement à la formation ou VAE possible).
- Permis B.
- Habilitation de travail en hauteur, BAFA/BAFD ou surveillant(e) de baignade serait un plus.

Conditions de travail

Lieu d'activité : Quimperlé (Finistère) et alentours.

Type de contrat : CDD de 20h entre septembre 2025 et juillet 2026.

Evolution de carrière : création d'un plein temps en CDI prévue à plus long terme.

Rémunération suivant l'indice de la Convention Collective ECLAT. Valorisation en sus spécifique selon expérience/ancienneté.

Spécificités :

Poste à pourvoir : 1er septembre 2025.

Jour de travail du jeudi au samedi.

Disponibilité horaires décalés en soirée, vacances scolaires, camp de vacance(s) été, ponctuellement le dimanche ou le mercredi.

Déplacement occasionnel dans le département et hors département.

Lettre de motivation, CV et description des expériences à envoyer avant début juillet 2025, soit par courrier à : Les Cirkopathes, 121 rue Terre de Vannes, 29300 Quimperlé, soit par mail : contact@lescirkopathes.fr.

Mieux connaître notre association : <https://www.lescirkopathes.fr/lasso/le-projet-associatif/>